###### PROCÉDURE NEGOCIEE OUVERTE

###### TRAVAUX DE REMPLACEMENT PREVENTIF DES REVETEMENTS DE SOL

###### Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com)

##### Type de marché : Travaux

##### Lieu d’exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Description succincte** : Marché de travaux à bons de commande pour le remplacement de grandes surfaces de revêtement de sol textile et caoutchouc (environ 9 000 m²) Maximum en € HT pour 2 ans : 1 400 000 €

##### Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

**Information sur les lots** : Le marché n’est pas divisé en lots.Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

**Durée du marché :** 24 mois. Démarrage prévisionnel : 01/07/2025.

**Visite des lieux :** Une visite des lieux est organisée le 17/04 et le 24/04/2025selon modalités figurant dans le RC.

**Date limite de réception des réponses** : **13/05/2025** **avant 13h00**

Les réponses électroniques doivent être transmises selon les modalités figurant dans l’article 5 du RC.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :** Se référer aux indications figurant dans l’article 4 du règlement de la consultation (RC)

**Délai de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de leur remise.

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucun

##### Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l’Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Critères d’attribution :** Se référer à l’article 6.1 du RC

**Procédure :** Procédure négociée ouverte définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

**Langues :** Se référer à l’article 3.2 du RC.

**Modalités d’ouverture des offres :** Séance non publique

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l’introduction des recours :** Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel. : +33 3 88 21 23 23 – Email : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

#### Date d’envoi de l’avis :26/03/2025